



Nun	CB	SC		
R	15 MAR. 2021			
Commune de Bex Secrétariat municipal				

Bex, le 10 mars 2021

Préavis No 2021 / 03

Création d'un WC public au départ de la piste vita

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les conseillers,

La commission s'est réunie le jeudi 4 mars 2021 pour étudier le préavis. La séance s'est tenue après et dans une autre salle que la commission ordinaire. Monsieur le municipal Pierre Yves Rapaz est venu expliquer et défendre le préavis. Marianne Marsden, Jean Philippe Marlettaz, Pierre Athanasiadès et moi-même étions présents et Michael Dupertuis nous a suivi par téléconférence depuis son domicile. Anna Russo et Xavier Noel étaient excusés.

Remarque générale :

Madame Sylvie Cretton, la boursière, nous a donné, quelques jours avant notre rencontre quelques informations et tendances sur les comptes 2020, qui, selon ses informations, se termineront un peu mieux qu'au budget et cela en tenant aussi compte des dépenses supplémentaires dues au coronavirus.

Ce point d'eau est une ancienne demande. Le canton n'en voulait pas pour des raisons de protection du site. Mais les années ont passé et l'utilisation en weekend de ces dernières années a montré que l'endroit était apprécié par de nombreuses familles. La responsable des forêts du canton a constaté, lors de ses dernières visites, que les déjections devenaient un problème avec le nombre d'usager croissant du coin abri-piste vita. Dès lors la municipalité a décidé de nous soumettre ce préavis.

Plan financier :

Le prix des travaux de génie civil de 70 000.- est une estimation maximale en vue des difficultés à venir pour creuser la fouille direction nord car il pourrait se trouver des gros rochers sur le tracé. Le prix d'une fouille de même longueur en terrain facile serait de moitié inférieur et de l'ordre de 35 000.- environ. Le poste de 10 000.-, fournitures de bois par le service des forêts, englobe l'habillement du pourtour du bâtiment de bois. Le toit devrait être en tavillons comme c'est le cas de l'abri existant.

Les 93 000.- du local sanitaire nous font discuter : il s'agit d'un module isolé complet et préfabriqué identique à celui de la cour de la Servannaz. Est-ce bien nécessaire ? D'après notre municipal c'est un WC tout automatisé autonettoyant et très solide. Notre commission trouve trop chère cette dépense et aurait préféré une solution moins luxueuse, mais nous sommes aussi conscients qu'il faut du solide et que l'entretien régulier va coûter en temps et en argent.

Conclusion :

Ce projet nous semble opportun. Mais il nous semble aussi que nous allons vers une année difficile et pleine d'inconnues. A l'heure de la rédaction de ce rapport nous n'avons pas assez d'éléments pour dire que l'année 2020 nous a laissé quelques réserves financières. Nous devons être plus prudents que d'habitude pour l'année en cours à cause des incertitudes qui pèsent sur le ménage financier 2021 de notre commune.

Pour ces raisons, la commission des finances, à la majorité de ses membres présents ou en téléconférence, vous demande, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les conseillers de refuser ou, tout au moins, de reporter la dépense.

Christoph Roesler

Président de la commission des finances

